

## DISCOURS DE VŒUX DE LUC GUILMIN, PRÉSIDENT DU GES, AUX ADHÉRENTS - 21 JANVIER 2021

Bonjour à toutes et tous,

Je vous souhaite, en ce début d'année 2021, tous mes vœux de santé, de réussite et de bonheur, pour vous, vos proches et vos collaborateurs.

Cette année, ces vœux sont particuliers : en effet, ils sont digitaux, en raison des conditions sanitaires, et ils portent d'autant plus sur la santé. Cela est plus nécessaire que jamais.

Nous avons également fait le choix de ne réunir que les adhérents du GES : nous tenions effectivement à vous réserver un certain nombre d'annonces et à pouvoir échanger avec vous.

Enfin, ces vœux sont les premiers pour moi, qui vient d'être élu par le Conseil d'administration du 12 janvier dernier. Je veux donc y revenir de suite.

En premier lieu, comme vous le savez, le départ de PROSEGUR du GES a induit celui de Frédéric GAUTHEY, notre Président. Je souhaite ici remercier très chaleureusement Frédéric pour tout le travail accompli depuis la création du GES. En amont de la création du GES, Frédéric a été un des acteurs majeurs du rapprochement SNES/USP et depuis un an et demi, il a mené avec passion et détermination la stratégie de notre organisation patronale. Les résultats sont incontestables :

- Avec les organisations syndicales : un dialogue social retrouvé, des travaux sur les classifications largement engagés, un dialogue constant avec le MEDEF et la CPME.
- Avec l'Etat : le GES est reconnu comme l'organisation patronale majeure et constructive de la sécurité privée ; le dialogue avec le CNAPS, le DPSIS, la DLPAJ, la DIJOP, mais aussi le ministère du Travail, prochainement le ministère de l'Economie est engagé et porteur. Les discussions sur la proposition de loi relative à la sécurité globale sont intenses et nous avons bon espoir que nos demandes soient entendues, notamment sur les mesures économiques comme la garantie financière et la limitation de la sous-traitance en cascade.
- Avec l'ensemble des parties prenantes : le CDSE, ARSEG, d'autres fédérations professionnelles, de la branche évidemment, mais également d'autres branches ou d'autres secteurs, avec l'AN2V. L'objectif de ces contacts était, et est toujours, de travailler à l'avenir de notre profession, à court terme dans le cadre de la proposition de loi ou plus long terme (classifications de nos métiers, technologies, JOP, etc.)

Le GES, avec ses 174 adhérents, en augmentation depuis sa création, est évidemment résilient et confiant. Ainsi, conformément à ses statuts, le Conseil d'administration du 12 janvier a donc choisi un nouveau Président en ma personne. Mes confrères, nos confrères m'ont donc élu, avec une unanimité que je tiens à saluer et que je prends comme un soutien indéfectible à nos projets.



Ainsi, j'entends poursuivre la stratégie mise en œuvre par Frédéric GAUTHEY et approuvée par l'ensemble du conseil d'administration, et cela en équipe.

Mes priorités sont celles du Conseil d'administration, et elles sont donc claires. Ces vœux sont l'occasion de les rappeler, de les préciser, mais aussi de vous informer des travaux réalisés depuis plusieurs semaines. Je veux aussi vous donner, autant que possible, un calendrier.

**Sept points constituent donc notre agenda.**

**1. Modifier le cadre législatif de notre secteur, via la proposition de loi relative à la sécurité globale, en intégrant l'ensemble de nos propositions, et notamment l'instauration d'une garantie financière et la limitation forte de la sous-traitance en cascade.**

Nous avons vu les Députés, les Sénateurs. Pour ceux-ci, nous allons les revoir : présidents de groupes politiques, sénateurs membres de la commission des lois. Je tiens d'ailleurs à remercier celles et ceux d'entre vous qui ont pris directement contact avec leurs sénateurs. Ça paye ! Nos propositions, parce qu'elles sont détaillées, évaluées, parce qu'elles ont levées certains quiproquos, sont désormais bien comprises.

Nous allons également revoir dans les tout prochains jours le directeur de cabinet du ministre, le préfet de MAZIERES (que j'ai en fait vu dès hier), le DLPAJ (dans les prochains jours), le cabinet du ministre de l'Economie (à sa demande), celui de la ministre du Travail (mardi je crois).

Enfin, d'autres actions de communication sur la Proposition de loi sont prévues et vous arriveront prochainement. Je pense notamment à un GES-Info sur les technologies, que vous recevrez demain, et qui a été préparé par la commission « Technologies », présidée par Servan LEPINE. Ce GES-Info reprend nos propositions à caractère technologique.

**2. Revoir les classifications et aboutir à une revalorisation significative de nos métiers et de nos prestations.**

Nous avons désormais un cabinet qui nous accompagne, avec les partenaires sociaux et un calendrier de réunions fixées sur l'ensemble de l'année.

Ici, la communication se fera à différents niveaux, tout en laissant nos négociateurs de branche (Frédéric LAISNEY et Stéphane DUPAS) la capacité de négocier en toute sérénité. Ainsi :

- Nous organiserons des visioconférences ou des échanges présentsiels à l'occasion d'un Tour de France (tous les trois mois). Abdelhamid FADDEOUI en a pris la charge et vous transmettra un calendrier, par région je pense.
- Nous avons également prévu des réunions avec l'ensemble des représentants du GES mandatés dans les instances paritaires, avec un calendrier également fixé : Alexandre NAZET est leur point de contact. Je tiens précisément à remercier l'ensemble des mandatés dans les instances : CPNEFP, SPP, Observatoire, ADEF, etc. C'est du temps, de la compétence mise à disposition du collectif. C'est essentiel pour faire vivre le dialogue social et paritaire.



### **3. Avec le point précédent, il y a l'objectif de mettre en place un indice des coûts de la profession afin d'avoir pour tout notre écosystème un outil permettant de suivre l'évolution des coûts de la sécurité privée de façon objective.**

Ici, le travail est en cours, avec un cabinet d'actuaire et un cabinet d'avocats. D'ici quelques semaines, nous pourrons le construire, et vous devrez participer pour constituer le panel. Le sujet est essentiel vis-à-vis des donneurs d'ordre. Cela sera même un axe de communication, à caractère économique, probablement trimestriel, tout à fait essentiel.

### **4. Lancer un grand plan 20.000 alternants en 4 ans**

Vous le savez, les canaux de financement de la formation professionnelle ont changé, et se sont considérablement réduits : il y a également des aides possibles et nous devons réduire la contribution supplémentaire à l'apprentissage (CSA) dans un objectif positif de développement de l'alternance.

Ainsi, nous allons lancer, et je vous l'annonce donc aujourd'hui, un plan « Alternance » sur 4 ans, pour recruter et former 20.000 alternants et alternantes dans notre secteur. Nous aurons l'occasion d'en reparler, de communiquer largement, de vous aider à trouver des apprentis.

Je précise qu'il faut, pour cela, que le ministère de l'Intérieur crée absolument une carte professionnelle d'alternant dans le livre VI du CSI, et donc dans la Proposition de loi relative à la sécurité globale.

### **5. Préparer les grands événements de 2023 et 2024.**

La sécurité événementielle a été la plus durement touchée, et l'est toujours, avec la crise sanitaire actuelle. Certains d'entre vous, spécialisés sur ce segment, ont perdu jusqu'à 90% de leur chiffre d'affaires. D'autres, qui ont moins perdu, ne sont pas mieux lotis car ils passent sous le seuil d'éligibilité des aides.

Face à cette situation dramatique, nous avons la Coupe du monde de Rugby en 2023 et les JOP en 2024. De ce que je sais, nous sommes extrêmement attendus, nous au GES, par l'ensemble des pouvoirs publics. Nous sommes désormais dans l'ensemble des réunions où se décide la préparation des JOP et nous sommes écoutés et entendus.

La commission « Grands événements », présidée par Ralph BONAN, que je remercie vivement, se réunit, produit : trente adhérents lors de la dernière réunion ! Ralph participe aux différentes réunions et la DIJOP, le ministère du Travail nous demandent désormais des papiers, des pistes, des documents de travail.

### **6. Le CNAPS**

Suite au départ de Frédéric GAUTHEY, le Conseil d'administration a décidé de présenter la candidature d'Alban RAGANI au Collège du CNAPS. Il saura, j'en suis sûr, très bien défendre les intérêts de la profession et des entreprises.

Au-delà de lui, nous réactivons les réunions, tous les trois mois, entre les représentants du GES désignés dans les CLAC : vous êtes tout de même plus d'une trentaine. Ces réunions seront pilotées par Harold HEREDIA et Nicolas LE SAUX, la prochaine ayant lieu le 9 mars.



Au vu des remontées que vous nous adressez, notamment sur des pratiques parfois surprenantes de contrôle du CNAPS, je pense que ces réunions seront très utiles et nous fournirons tous les éléments nécessaires pour peser.

Hors CNAPS, je veux en profiter ici pour remercier la centaine de représentants départementaux du GES dans le cadre de la convention de coopération signée en octobre 2019, à LA BAULE. Je sais que tous les préfets ou les services de police et de gendarmerie ne s'investissent pas de la même manière dans cette convention. Et même que certains d'entre vous attendent encore d'être contactés. Au moins, nous, nous sommes en place et je saurais le dire au ministère de l'Intérieur.

## **7. Enfin, le GES, ses adhérents actuels, ses futurs adhérents, sa place dans le secteur**

Tout ce que je viens de vous dire précédemment ne fonctionnera que grâce à vous et n'est orienté que pour votre service. Je vais prendre la suite de ce que vous aurait annoncé Frédéric GAUTHEY, suivant en cela la volonté du Conseil d'administration. Plusieurs annonces à vous faire donc, qui avaient été préparées en fin d'année dernière et que nous avons souhaité vous réserver pour ce début d'année :

- Une remise de 500 € pour tout parrainage d'un nouvel adhérent, jusqu'à concurrence de la cotisation que vous payez. Il y a plusieurs objectifs à cette mesure :
  - a. Prendre en compte la situation financière que vous pouvez connaître ;
  - b. Elargir le nombre de nos adhérents ;
  - c. Et enfin, une condition : il faut que l'entreprise parrainée réalise moins de 20% de sous-traitance annuelle. Ainsi, nous enverrons un message de cohérence aux pouvoirs publics par rapport à nos demandes dans la Proposition de loi relative à la sécurité globale.
- La création d'une Lettre juridique mensuelle, en complément des news et des GES-info thématiques que vous recevez régulièrement. Cette Lettre juridique portera sur le réglementaire et le social, et pourra reprendre les éléments fondamentaux déjà envoyés au cours du mois précédent, ainsi que certaines questions-réponses essentielles. La 1<sup>ère</sup> Lettre juridique est en cours de maquettage.

J'en profite pour vous conseiller de consulter régulièrement la FAQ : nous en sommes à 80 questions-réponses je crois, et elle va encore grossir.

- La création d'un newsletter mensuelle payante (300€/an) à destination de toute personne physique ou morale intéressée. Cette newsletter sera gratuite évidemment pour les adhérents. Elle portera sur les événements du mois, sur certaines évolutions législatives ou réglementaires. Bien sûr, elle ne donnera pas les informations qui vous sont réservées. Il s'agit là d'installer notre marque, de créer la norme. Elle pourra reprendre, le moment venu, la publication de l'indice des coûts.

Vous le voyez, nous allons investir bien plus le terrain de la communication, maintenant que les fondements du GES sont bien établis. Un groupe de travail va d'ailleurs se réunir prochainement sur cette nouvelle étape, en vue de faire des recommandations au Conseil d'administration. Je ne liste pas ici l'ensemble des idées et des pistes que nous avons, puisqu'il revient à ce groupe de travail de nous les prioriser.



J'oublie sans doute encore des éléments, mais je préfère vous laisser la parole. Je veux aussi vous dire que j'espère que nous pourrons, dès que possible, nous voir, échanger, vous écouter physiquement et chaleureusement...

Vous renouvelant tous mes vœux de bonne année, je vous remercie pour votre attention.